



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Version: 1

Date de version: 01/12/2023

Langue: FR

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

Fiche de Données de Sécurité

section

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Pastèque melon glacés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp.
UFI : QQY2-1J9W-N003-6E9K

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Liquide aromatisé pour recharge de cigarette électronique.
Utilisations contre indiquées : Aucune donnée disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : **Nom** : SUNNY SMOKER.
Rue : 91 avenue Jean-Baptiste Clément.
Code postal/Ville : 92100 Boulogne-Billancourt.
Pays : France:
Téléphone : +33 (0)1 83 81 40 70.
Email : Reglementation@sunnysmoker.fr.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France :
33 (0)1 45 42 59 59.



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

section 2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] :

H226 Flam. Liq. 3 Liquide et vapeurs inflammables.
H317 Skin Sens. 1A Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH208 Contient 4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-2(3H)-one, 2,6-diméthylhept-5-enal, linalool. Peut produire une réaction allergique.

Mises en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Mises en garde - Réponse

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Mises en garde - Stockage

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Mises en garde - Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans...

Contient

4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-2(3H)-one

2.3 Autres dangers

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

section 3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH:



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

<http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>.

Conformément à la connaissance du produit, aucun nanomatériau n'a été identifié.

Substance	Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques	Classification
2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide			
N°CAS N°EC N°IDX	51115-67-4 256-974-4	C= 1.3581%	H302 Nocif en cas d'ingestion
ethyl acetate [1]			
N°CAS N°EC N°IDX	141-78-6 205-500-4 607-022-00-5	C< 1.2675%	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges
2,6-dimethylhept-5-enal			
N°CAS N°EC N°IDX	106-72-9 203-427-2	C< 0.2075%	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one			
N°CAS N°EC N°IDX	3658-77-3 222-908-8	C< 0.2075%	H302 Nocif en cas d'ingestion H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux
linalool			
N°CAS N°EC N°IDX	78-70-6 201-134-4 603-235-00-2	C< 0.2075%	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

3.3 Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

section

4 Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux :

En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible).

Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance.

Transporter la victime hors de la zone de danger.

Garder la personne affectée au chaud, immobile et couverte.



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Retirer la personne affectée de la zone dangereuse et l'allonger.

En cas d'inhalation :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Fournir de l'air frais.

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Après contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

Après un contact cutané, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion :

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou une personne avec des crampes.

Protection des sauveteurs :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Premiers secours : faites attention à l'autoprotection !.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin :

Traitement symptomatique.

section 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse.

Poudre d'extinction.

Dioxyde de carbone (CO₂).

Sable.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

5.4 Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.

Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.

Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.

Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

section

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Mettre les personnes en sécurité.

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.

Aucune mesure spéciale pour l'environnement n'est nécessaire.

En cas de fuite de gaz ou d'entrée dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables.

Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.

Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.

Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales.

Ventiler la zone concernée.

Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).

Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

6.4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7.

Élimination des déchets : voir la section 13.

Équipements de protection individuelle : voir la section 8.

6.5 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section

7 Manipulation et stockage



7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Retirer les condensats de fumée périodiquement des hottes aspirantes, des conduits et autres surfaces (porter des vêtements de protection individuelle!) car il y a un risque d'incendie.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.

Tenir à l'écart des sources de chaleur (par exemple, des surfaces chaudes), des étincelles et des flammes nues.

Établir la mise à la terre des conteneurs, des appareillages, des pompes et des installations de ventilation.

Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les égouts et les conduits doivent être protégés contre l'entrée du produit.

Ne mettez pas de chiffons imprégnés de produits dans vos poches de pantalon.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.

Éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

Les vêtements de ville doivent être rangés séparément des vêtements de travail.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Précautions pour le stockage en commun :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matériaux combustibles.

Conserver dans l'emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des matières combustibles.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage :

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

8.1 Paramètres de contrôle



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Limites d'exposition professionnelle :

Substance	Valeur	Unité	Type
ethyl acetate CAS : 141-78-6 (FR)	200	ppm	Valeur limite d'exposition (8 heures)
ethyl acetate CAS : 141-78-6 (FR)	734	mg/m ³	Valeur limite d'exposition (8 heures)

Valeurs limites biologiques :

Pas de données disponibles

Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

Remarque :

Pas de données disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :



Protection des yeux et du visage

: Protection oculaire appropriée :
Aucune donnée disponible.
Porter un équipement de protection oculaire.



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Protection de la peau

: **Protection des mains :**

Type de gants appropriés :

Aucune donnée disponible.

Porter des gants de protection.

Mesures de protection des mains supplémentaires :

Ne pas porter de gants à proximité de machines et des outils rotatifs.

N'utiliser les gants qu'une seule fois.

Remarque :

Pour manipuler des substances chimiques, des gants de protection répondant aux normes CE (avec les quatre chiffres de contrôle) doivent être portés.

La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances dangereuses sur le lieu de travail.

Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants.

Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent être pris en considération.

Protection du corps :

Vêtement de protection approprié :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire

: **Protection respiratoire nécessaire :**

Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.

Appareil de protection respiratoire :

Aucune donnée disponible.

Porter une protection respiratoire.

Remarque :

Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé.

Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

8.3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Divers
Odeur	: Pas de données disponibles
Seuil olfactif	: Pas de données disponibles
pH	: 4,37
Point de fusion/point de congélation	: Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Pas de données disponibles
Point d'éclair	: 60°C
Taux d'évaporation	: Pas de données disponibles
Inflammabilité	: Pas de données disponibles
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: Pas de données disponibles
Pression de vapeur	: Pas de données disponibles
Densité de vapeur	: Pas de données disponibles
Densité relative	: Pas de données disponibles
Solubilité(s)	: Pas de données disponibles
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	: Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité	: Pas de données disponibles
Température de décomposition	: Pas de données disponibles
Viscosité cinématique	: Pas de données disponibles
Propriétés explosives	: Pas de données disponibles
Propriétés comburantes	: Pas de données disponibles
Solubilité dans d'autres solvants	: Pas de données disponibles
Log Kow	: Pas de données disponibles
Caractéristiques des particules	: Pas de données disponibles

9.2 Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

section 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

10.7 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section 11 Informations toxicologiques

11.1 Toxicité orale aiguë

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Espece : Rat
Sexe : mâle femelle
Directives : Ligne directrice 425 de l'OCDE (Toxicité aiguë par voie orale: procédure ascendante et descendante)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	490	mg/kg bw

Conclusion : Effet indésirable observé

• ethyl acetate (CAS: 141-78-6) :

Espece : Rat
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	5 620	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9) :

Espece : Rat
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	5000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Espece : Rat
Sexe : mâle femelle
Directives : Ligne directrice 401 de l'OCDE (toxicité aiguë par voie orale)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	1608	mg/kg bw

Conclusion : Effet indésirable observé

• **linalool (CAS: 78-70-6) :**

Espece : Rat
Sexe : mâle femelle
Directives : Ligne directrice 401 de l'OCDE (toxicité aiguë par voie orale)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	2 790	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

11.2 Toxicité aiguë par voie cutanée

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

• **2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9) :**

Espece : lapin
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	5000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• **linalool (CAS: 78-70-6) :**

Espece : lapin
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : OCDE Ligne directrice 402 (toxicité aiguë par voie cutanée)
Durée d'exposition/valeur : 24
Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	5 610	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

11.3 Toxicité aiguë par inhalation

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

• ethyl acetate (CAS: 141-78-6) :

Espece : Rat
Sexe : mâle femelle
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'administration : inhalation: vapeur
Durée d'exposition/valeur : 6
Durée d'exposition/unité : heure

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
LCLo:		=	6000	ppm

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• linalool (CAS: 78-70-6) :

Espece : Souris
Sexe : Femelle
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'administration : Inhalation
Durée d'exposition/valeur : 1
Durée d'exposition/unité : heure

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:		=	3.2	mg/L

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

11.4 Corrosion/irritation cutanée

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Type de test : in vivo
Espece : lapin
Sexe : Aucune donnée
Directives : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Acute Dermal Irritation/Corrosion)
Durée d'exposition/valeur : 72
Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
-----------	-------	------------	---------------

Conclusion : La substance est considérée comme non irritante pour la peau.

• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9) :

Type de test : in vivo
Espece : Humain
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : 72
Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
-----------	-------	------------	---------------



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Conclusion	:	Aucun effet indésirable observé (non irritant)
• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :		
Type de test	:	in vitro
Especie	:	Humain
Sexe	:	Pas de données disponibles
Directives	:	Ligne directrice 431 de l'OCDE (Corrosion cutanée in vitro: Essai sur modèle de peau humaine)
Durée d'exposition/valeur	:	Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité	:	Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
-----------	-------	------------	---------------

Conclusion	:	Effet indésirable observé (corrosif)
• linalool (CAS: 78-70-6) :		
Type de test	:	in vivo
Especie	:	lapin
Sexe	:	Pas de données disponibles
Directives	:	Ligne directrice 404 de l'OCDE (Acute Dermal Irritation/Corrosion)
Durée d'exposition/valeur	:	4
Durée d'exposition/unité	:	heures

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
-----------	-------	------------	---------------

Conclusion	:	Effet indésirable observé (irritant)
------------	---	--------------------------------------

11.5 Lésions oculaires graves/irritation

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

• **2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4)** :

Type de test	:	in vivo
Especie	:	lapin
Sexe	:	Aucune donnée
Directives	:	Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)
Type de méthode	:	Aucune donnée
Concentration	:	Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
-----------	-------	------------	---------------

Conclusion	:	effet indésirable non observé
• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9) :		
Type de test	:	in vitro
Especie	:	Bovin
Sexe	:	Pas de données disponibles



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Directives : Ligne directrice 437 de l'OCDE (Méthode d'essai de l'opacité et de la perméabilité de la cornée bovine pour l'identification des agents corrosifs oculaires et des irritants graves)
Type de méthode : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant)

• **4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :**

Type de test : in vitro
Espece : Poulet
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Ligne directrice 438 de l'OCDE (Méthode de test des yeux de poulet isolé pour identifier les agents corrosifs oculaires et les irritants graves)
Type de méthode : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (dommage irréversible)

• **linalool (CAS: 78-70-6) :**

Type de test : in vivo
Espece : lapin
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)
Type de méthode : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant)

11.6 Sensibilisation de la peau

Le produit n'est pas classé.
Le produit est classé Skin Sens. 1A selon le règlement de référence.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

• **2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :**

Espece : Cochon d'Inde
Sexe : Aucune donnée
Directives : Ligne directrice 406 de l'OCDE (de Sensibilisation de la peau)
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Conclusion : pas d'effet d'irritation observé

• **2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9) :**

Espece : Souris
Sexe : Femelle
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
-----------	--------	-------

Conclusion : Effet indésirable observé (sensibilisant)

• **4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :**

Espece : Souris
Sexe : Femelle
Directives : Ligne directrice 429 de l'OCDE (de Sensibilisation cutanée: Essai des ganglions lymphatiques locaux)
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
-----------	--------	-------

Conclusion : Effet indésirable observé (sensibilisant)

• **linalool (CAS: 78-70-6) :**

Espece : Souris
Sexe : Femelle
Directives : Ligne directrice 429 de l'OCDE (de Sensibilisation cutanée: Essai des ganglions lymphatiques locaux)
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
-----------	--------	-------

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant)

11.7 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle)

Le produit n'est pas classé.



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.9 Cancérogénicité

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.10 Toxicité pour la reproduction

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9) :

Type de test : Pas de données disponibles
Espece : Rat
Sexe : Femelle
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'administration : orale: gavage
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	300	mg/kg bw/jour

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Type de test : in vivo
Espece : Rat
Sexe : mâle femelle
Directives : Ligne directrice 478 de l'OCDE
Voie d'administration : orale: gavage
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	1000	mg/kg bw/jour

Conclusion : Effet sur la toxicité pour la reproduction - Voie orale : Aucun effet indésirable observé

Type de test : in vivo
Espece : Rat
Sexe : mâle femelle
Directives : Ligne directrice 478 de l'OCDE



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Voie d'administration : orale: gavage
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	1000	mg/kg bw/jour

Conclusion : Effet sur la toxicité pour la reproduction - Voie orale : Aucun effet indésirable observé

• linalool (CAS: 78-70-6) :

Type de test : in vivo
Espece : Rat
Sexe : mâle femelle
Directives : Ligne directrice 421 de l'OCDE (Test de dépistage de la toxicité pour la reproduction et le développement)

Voie d'administration : orale: gavage
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	365	mg/kg bw/jour

Conclusion : Aucun effet indésirable observé pour toxicité de rerotation

Type de test : Pas de données disponibles
Espece : Rat
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'administration : orale: gavage
Durée d'exposition/valeur : 11
Durée d'exposition/unité : jours
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	1 000	mg/kg bw/jour

Conclusion : Aucun effet indésirable observé sur la toxicité du développement

11.11 Mutagénicité des cellules germinales

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9) :

Type de test : Mutation génétique
Espece : Souris
Sexe : mâle femelle
Directives : Ligne directrice 474 de l'OCDE (Test du micronoyau des érythrocytes de mammifères)
Type de méthode : Essai cytogénétique sur cellules germinales de mammifères
Voie d'administration : intrapéritonéale



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Durée d'exposition/valeur : 48
Durée d'exposition/unité : heures
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Toxicité	Opérateur	Valeur	Unité
-----------	----------------	-----------------------	-----------	--------	-------

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• 4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Type de test : Autre
Espece : Souris
Sexe : mâle femelle
Directives : Ligne directrice 474 de l'OCDE (Test du micronoyau des érythrocytes de mammifères)
Type de méthode : Test du micronoyau
Voie d'administration : orale: gavage
Durée d'exposition/valeur : 1
Durée d'exposition/unité : Jour
Concentration : 10 ml/kg bw

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Toxicité	Opérateur	Valeur	Unité
-----------	----------------	-----------------------	-----------	--------	-------

Conclusion : Effet indésirable observé

• linalool (CAS: 78-70-6) :

Type de test : Aberration chromosomique
Espece : Souris
Sexe : mâle femelle
Directives : Ligne directrice 474 de l'OCDE (Test du micronoyau des érythrocytes de mammifères)
Type de méthode : Test du micronoyau
Voie d'administration : orale: gavage
Durée d'exposition/valeur : 48
Durée d'exposition/unité : heure
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Toxicité	Opérateur	Valeur	Unité
-----------	----------------	-----------------------	-----------	--------	-------

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

11.12 Sensibilisation des voies respiratoires

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

11.13 Informations complémentaires



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Pas de données disponibles

section 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Toxicité aquatique court terme :

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Animaux/Categorie : Crustacés
Espece : Daphnie magna
Durée du test : 48
Unité : h
Directives : OCDE 202

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	>100	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : 72
Unité : h
Directives : OCDE 201

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	100	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• ethyl acetate (CAS: 141-78-6) :

Animaux/Categorie : Poisson
Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : 96
Unité : h
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	230	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : Crustacés
Espece : Daphnies (Big puce d'eau).
Durée du test : 24
Unité : h
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
-----------	--------	-------



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

EC50:	165	mg/L
Remarques	: Pas de données disponibles	
Animaux/Categorie	: algues ou cyanobactéries	
Espece	: Scenedesmus subspicatus.	
Durée du test	: 72	
Unité	: h	
Directives	: OCDE 201	
Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	5600	mg/L
Remarques	: Pas de données disponibles	
Animaux/Categorie	: micro-organismes	
Espece	: Pseudomonas putida.	
Durée du test	: 16	
Unité	: h	
Directives	: Pas de données disponibles	
Paramètre	Valeur	Unité
CE10	650	mg/L
Remarques	: Pas de données disponibles	
Animaux/Categorie	: amphibien	
Espece	: Ambystoma mexicanum etXenopus laevis	
Durée du test	: 48	
Unité	: h	
Directives	: Pas de données disponibles	
Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	150	mg/L
Remarques	: Pas de données disponibles	
• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9) :		
Animaux/Categorie	: Poisson	
Espece	: Pas de données disponibles	
Durée du test	: 96	
Unité	: heures	
Directives	: Pas de données disponibles	
Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	2.3	mg/L
Remarques	: Pas de données disponibles	
Animaux/Categorie	: Crustacés	
Espece	: Daphnia magna	
Durée du test	: 48	
Unité	: heures	
Directives	: OCDE 202	
Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	2.4	mg/L
Remarques	: Pas de données disponibles	



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Animaux/Categorie : micro-organismes
Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : 39
Unité : jours
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CE _x	100	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• **4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :**

Animaux/Categorie : Crustacés
Espece : Daphnia magna
Durée du test : 48
Unité : heures
Directives : OCDE 202

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	6.8	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Subspicatus Desmodesmus.
Durée du test : 72
Unité : heures
Directives : Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	194.03	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• **linalool (CAS: 78-70-6) :**

Animaux/Categorie : Poisson
Espece : Salmo gairdneri
Durée du test : 96
Unité : heures
Directives : OCDE 203

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	27.8	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés
Espece : Daphnia magna
Durée du test : 48
Unité : heures
Directives : OCDE 202

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	59	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Espece : Scenedesmus subspicatus.
Durée du test : 96
Unité : heures
Directives : DIN 38412/Partie 9

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	156.7	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Toxicité aquatique long terme : • ethyl acetate (CAS: 141-78-6) :

Animaux/Categorie : Poisson
Espece : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : 96
Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	6,9	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés
Espece : Daphnia magna
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : 21
Durée d'exposition/unité : journées

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	2,4	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9) :

Animaux/Categorie : algues et cyanobactéries
Espece : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : 4
Durée d'exposition/unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	4.3	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Biodégradation :

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Inoculum : Boues activées
Directives : OCDE 301B/ISO 9439/CEE 92/69/V, C.4-C



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Durée du test : 28
Unité : journées

Paramètre	Taux de dégradation	Unité
CE50	14,7	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

12.8 Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

section 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages :

Codes déchet :

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Options de traitement des déchets :

Élimination appropriée/Produit :

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Déchets exigeant une surveillance spéciale.

Livraison à une société agréée en élimination des déchets.

Élimination appropriée/Emballage :



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.
Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.
Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.
Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.

Remarque :

Pour le recyclage, contacter le fabricant.
Collecter les déchets séparément.
Consulter les autorités compétentes en matière d'élimination des déchets.
Ne pas mélanger avec d'autres déchets.
Les déchets doivent être séparés des autres types de déchets jusqu'à leur élimination.
En ce qui concerne les déchets, ils doivent être vérifiés, si une autorisation de transport est nécessaire.

13.2 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section 14 Informations relatives au transport

	Transport terrestre (ADR/RID) :	Transport fluvial (ADN) :	Transport maritime (IMDG) :	Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR) :
14.1 Numéro ONU :	1993	1993	1993	1993
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU :	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport :				
Classe ou division :	3	3	3	3
Étiquette (s) de danger :				
14.4 Groupe d'emballage :	III	III	III	III

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé.

14.8 Informations complémentaires



Pas de données disponibles

section **15** Informations réglementaires

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.

Législation européenne :

Autres réglementations (UE) :

La directive 2012/18/UE sur la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Seveso III-directive] :

"Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant : 1. Supérieure ou égale à 1.000 tA 2. Supérieure ou égale à 100 t mais inférieure à 1.000 tE 3. Supérieure ou égale à 50 t mais inférieure à 100 t.....DC Quantité seuil bas au sens de l'article R. 511-10 : 5 000 t Quantité seuil haut au sens de l'article R. 511-10 : 50 000 t".

Législation européenne :

Occupational Exposure Limit Values (long term) - European Union :

Substance	CAS	EC
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4

Occupational Exposure Limit Values (short term) - European Union :

Substance	CAS	EC
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4

REACH: Annex XVII (Restrictions) :

Substance	CAS	EC
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4

Réglementations nationales :

Occupational Exposure Limit Values (long term) - Belgium :

Substance	CAS	EC
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4

Occupational Exposure Limit Values (long term) - Switzerland :

Substance	CAS	EC
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4

Occupational Exposure Limit Values (short term) - Belgium :

Substance	CAS	EC
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4

Occupational Exposure Limit Values (short term) - Switzerland :



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

Substance	CAS	EC
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4

Tableaux des maladies professionnelles :

Substance	CAS	EC	N° TMP
isopentyl acetate	123-92-2	204-662-3	
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4	
ethanol	64-17-5	200-578-6	

RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.
Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

15.3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section

16 Autres informations

16.1 Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

16.2 Légende des abréviations et acronymes

N° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA : International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

16.3 Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

16.4 Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.
Conforme à l'ATP 18, règlement (UE) n°2022/692.



Pastèque melon givrés 00 mg -10 ml Le Pod Liquide by Pulp

16.5 Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Acute Tox. 4 ORAL	Nocif en cas d'ingestion
H314	Skin Corr. 1B	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H317	Skin Sens. 1A	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Eye Dam. 1	Provoque de graves lésions des yeux
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	STOT SE 3 H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges

16.6 Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16.7 Informations complémentaires

Date de création : 01/12/2023

Date de version : 01/12/2023

Date d'impression : 18/12/2023

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.